

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 avril 2021

Présents :

FORTUNE M – CARQUET M – PREVOT K – TOULZA N – PLA B – GUIRAUD V

BONNET M.J – VARSABA B – GERVASI A – CHARLEUX D – VILLELLAS F – LIGNERES O

Représentés : DOMERGUE C

Excusés : ADRAGNA J – GUIRAUD V

Secrétaire de séance : FORTUNE Martine

1 – CONTRATS AIDES :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, qu'il est possible de mettre en place des contrats aidés, ayant pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi.

Il présente le montant des aides pouvant être accordées par l'Etat ainsi que le public éligible à ce type de contrat.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de mettre en place des contrats aidés.

2 – LOCATION PARKING PRIVE :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, qu'une promesse de location avait été signée entre la commune et Monsieur BLET Gérard, gérant de l'Hôtel Château de Siran, en date du 09 mars 2020. Cette promesse de location porte sur un parking privé, et clos par un portail avec ouverture par code d'accès.

Ce parking étant terminé, Monsieur le Maire propose de mettre en place un bail commercial, qui sera établi par Maître Isabelle JEANTET-VASSEUR, sur lequel devront figurer les données suivantes :

- Adresse du bien : 6 Avenue du Château.
- Surface : 217 m2 pris sur la parcelle AR 700.
- Montant mensuel du loyer : 200 € payable à terme échu.
- Prise d'effet du bail : 1^{er} juillet 2021.

La commune se réserve le droit de reprendre son bien en cas de non-paiement du loyer.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

La séance est levée à 19 H 45.